

LE
PRIX **BD**
DE LA VILLE
DE SENLIS

CONCOURS DE BD
DE LA MÉDIATHÈQUE
DE SENLIS



LES THÈMES :

JEUNESSE :
LE CHAT QUI PARLE

ADULTE :
UN VOYAGE DANS LE
TEMPS

DE FÉVRIER
À MAI 2025

RÈGLEMENT AU DOS



Médiathèque municipale
de Senlis

Règlement concours de Bande Dessinée
2025

Contact :
Médiathèque de Senlis
1 Place Saint Pierre / mediatheque@ville-senlis.fr

1. Organisation

Ce concours est organisé par la médiathèque de Senlis situé 1 place Saint Pierre à Senlis (60300).

2. Participation

Une seule participation par personne sera autorisée.

Le concours de bande dessinée est ouvert à tout dessinateur non professionnel, à partir de 6 ans.

La participation à ce concours est gratuite, et implique l'acceptation de ce présent règlement dans son intégralité.

Pour les mineurs, une autorisation parentale est requise, et devra être jointe avec la planche :

« Je soussignée Mr/Mme (Nom/prénom) ... autorise mon enfant (Nom/prénom) ... à participer au concours BD de la médiathèque de Senlis, dans le respect des règles imposées par le règlement. »

3. Consignes

La bande dessinée doit être une histoire scénarisée, et non un simple dessin. L'histoire doit respecter le thème imposé dans la catégorie dans laquelle concourt le participant. La planche doit tenir sur une page recto uniquement, en format A4 ou A3. La planche doit être inédite, le plagiat est interdit.

Doivent obligatoirement figurer au dos de la feuille les coordonnées du participant : nom, prénom, âge, adresse postale et/ou adresse email, et numéro de téléphone. Sans ces informations pratiques, la planche ne pourra pas être retenue.

4. Catégories

Les dessins retenus seront répartis en fonction de l'âge des participants, dans l'une des deux catégories suivantes :

- Catégorie jeunesse : 6 – 13 ans.
- Catégorie ado/adulte : 14 et +

5. Thèmes

Les thèmes du concours :

Catégorie jeunesse : Le chat qui parle
Catégorie adulte : Un voyage dans le temps

6. Calendrier

Ce concours respectera le calendrier suivant :

- 01/02/2025 : Ouverture du concours
- 03/05/2025 : Clôture de la remise des planches
- 17/05/2025 : Remise des prix lors de la restitution du Prix Bd

7. Dépôt des planches

La planche doit être envoyée à l'adresse suivante :

Médiathèque de Senlis
1 Place Saint Pierre 60300 Senlis

... Ou déposée directement en main propre à la médiathèque, à la même adresse. ...
Ou scannée soigneusement et envoyée au format JPEG avec toutes les informations nécessaires (nom, prénom, âge, adresse postale, numéro de téléphone, autorisation parentale) à l'adresse email suivante : mediatheque@ville-senlis.fr

8. Vote du jury

Pour chacune des catégories, les planches seront notées pour leur qualité artistique, leur originalité ainsi que pour leur pertinence par rapport au thème.

Le jury est souverain. Aucune réclamation ne sera acceptée.

9. Remise des prix

Dans chaque catégorie les vainqueurs recevront un prix qui leur sera remis lors de la restitution du Prix bd le samedi 17 mai 2025.

Les lots pourront également être retirés à la médiathèque jusqu'au 31/09/2025. Aucun lot ne sera envoyé par voie postale, et ne pourra faire l'objet d'un échange en valeurs numéraires.

10. Récupération des planches

Les planches pourront être récupérées par leur propriétaire directement à la médiathèque jusqu'au 01.09.2025.

11. Utilisation des œuvres

La médiathèque de Senlis se réserve le droit de publier, d'exposer et d'utiliser à des fins publicitaires ou promotionnelles non commerciales tous les travaux, primés ou non.

En participant à ce concours, les auteurs acceptent que leur œuvre soit éventuellement diffusée dans la presse, sur le site et les réseaux sociaux de la ville de Senlis et de la médiathèque.

Dans toute utilisation les auteurs seront cités (sauf en cas de demande explicite de l'artiste).

12. Annulation du concours

La médiathèque de Senlis se réserve le droit d'annuler, de suspendre, de modifier ou de reporter le concours si les circonstances l'exigent, sans justification et sans que sa responsabilité se trouve engagée de ce fait.

13. Élimination d'un candidat

La médiathèque de Senlis se réserve le droit de refuser ou de retirer la participation d'un candidat en cas de non-respect d'une clause de ce règlement.